

INSCRIPTIONS EN 1^{ère} année de BTS ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

LISTE DES PIÈCES À JOINDRE POUR TOUS LES ÉLÈVES

- Copie du relevé de notes attestant la réussite à l'examen du baccalauréat professionnel session 2022
- Copie complète du Livret de famille
- Copie du jugement en cas de séparation et/ou divorce
- Copie du justificatif d'adresse du responsable légal datant de moins de 3 mois (facture eau, électricité, téléphone fixe)
- 1 photo d'identité récente (écrire au dos les noms-prénoms)
- Copie de l'assurance scolaire 2022-2023 (**responsabilité civile**)
- Copie de l'attestation de recensement ou de participation à la journée de la défense et de la citoyenneté (JDC) (obligatoire pour l'inscription à l'année)
- Attestation de placement (ASE) pour les élèves concernés.

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR POUR LES INTERNES

Les élèves souhaitant se réinscrire à l'internat, doivent compléter impérativement la fiche intitulée *Annexe2_Internat*

- Copie de la carte d'identité/passeport valide du **correspondant**
- Copie du justificatif d'adresse du **correspondant** datant de moins de 3 mois (facture eau, électricité, téléphone fixe)
- Copie du certificat médical d'aptitude à vivre en collectivité.
- Autorisation parentale de sortie pour le mercredi après-midi

NB : Le correspondant doit résider obligatoirement entre Bras-Panon et Sainte-Suzanne.

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS ACCEPTE



Aucune attestation d'inscription ne sera fournie tant que le dossier ne sera pas complet.

(Fiche d'inscription complémentaire + pièces à fournir)

L'établissement ne fait pas de photocopie